

## ENTREPRISES DE LA MOBILITÉ



Anticiper vos besoins  
en emploi et  
compétences



Recruter vos  
collaborateurs



**Former vos  
collaborateurs et  
développer les  
compétences**



Être accompagné dans  
le financement et la gestion  
des dispositifs

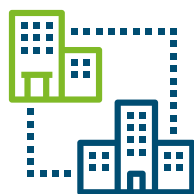


Bénéficier d'une  
information régulière

**Une offre de service au plus près  
de vos besoins et de vos attentes**

# OPCO Mobilités

l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité



**92 829**  
alternants



**139 870**  
entreprises



**1 668 000**  
salariés

## Nos actions

- **Vous conseiller** pour vous apporter des réponses individualisées
  - **Vous informer** ainsi que vos salariés sur tous les dispositifs de formation
  - **Promouvoir vos métiers** pour répondre aux besoins de recrutement
- **Financer** l'alternance, le plan de développement des compétences et les actions d'accompagnement des Entreprises et des Branches
- **Anticiper** l'évolution des emplois et des qualifications

## Notre service de proximité

Nos délégations régionales vous accompagnent dans vos projets en vous proposant une offre de service en phase avec vos besoins.

**Pour en savoir plus:**

[opcomobilites.fr/offredeservices-entreprises](https://opcomobilites.fr/offredeservices-entreprises)

# OPCO Mobilités vous accompagne dans la formation et le développement des compétences de vos salariés

Accéder à un catalogue de formations référencées



Un catalogue en ligne de formations sur des thématiques transverses, accessibles en quelques clics et à tarifs négociés



## Les bénéfices

- **Bénéficier** d'une offre de formation référencée par OPCO Mobilités, à proximité de l'entreprise
  - **Avoir accès** à des tarifs de formation négociés (offre adhérent)
    - **Inscrire** directement les salariés sur l'outil
    - **Pas d'avance de frais** (subrogation)
- **9 thématiques** de formations transverses et plus de 4 000 formations disponibles en présentiel, à distance et mixtes



## Modalités pratiques

- **Accéder** à l'outil
- **Inscrire en ligne** vos salariés en quelques clics via un outil simple et intuitif (offre adhérent)
  - **Faciliter** vos démarches administratives (offre adhérent)



## L'appui de votre OPCO

Un conseiller OPCO Mobilités vous appuie pour le choix des formations et l'usage de l'outil

# OPCO Mobilités vous accompagne dans la formation et le développement des compétences de vos salariés

Former vos salariés aux activités « cœur de métier » des services de l'automobile



Un programme conçu et financé par la branche des services de l'automobile pour former les salariés aux activités « cœur de métier » du secteur



## Les bénéfices

- **Bénéficiaire** d'une offre de formation dédiée aux entreprises des services de l'automobile sur des thématiques « cœur de métier »
- **Une offre de formation 100%** financée par la branche pour les entreprises de moins de 50 salariés (dans la limite de 65 € par heure)
- **Un dédommagement** au titre des frais annexes (16 € par heure de formation)



## L'appui de votre OPCO

- **Un conseiller OPCO Mobilités** est à vos côtés pour choisir le module de formation adéquat et vous aider dans toutes les démarches



[www.opcomobilites.fr](http://www.opcomobilites.fr)

**Votre contact**